



Crowe Horwath<sup>™</sup>

**Becouze**

Membre indépendant de Crowe Horwath International

1 rue de Buifon  
49100 Angers  
Tél + 33 (0)2 41 31 13 30  
Fax + 33 (0)2 41 31 13 33  
becouze@becouze.com  
www.becouze.com

**ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES  
D'AVEUGLES DE L'OUEST**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

SOMMAIRE

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 - 2

**ETATS FINANCIERS**

- . Bilan Actif-Passif
- . Compte de résultat
- . Annexe

3 - 4

5

6 à 32

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMEENTEES**

33 - 34

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 reconnue d'utilité publique

Adresse : 1, rue des Brunelleries - BOUCHEMAINE

49913 ANGERS CEDEX 09

---

*Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le  
31 décembre 2013*

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre association a versé une subvention de 600 K€ à la FONDATION VISIO telle que décrite dans la note relative aux "faits caractéristiques de l'exercice" de l'Annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons pu nous assurer du correct traitement comptable de l'opération et du caractère approprié de l'information qui en est faite dans la note de l'Annexe correspondante.

Les legs collectés par votre association font l'objet d'une inscription en résultat selon les modalités décrites dans la note 2.7.2 de l'Annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'Annexe et nous avons pu nous assurer de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

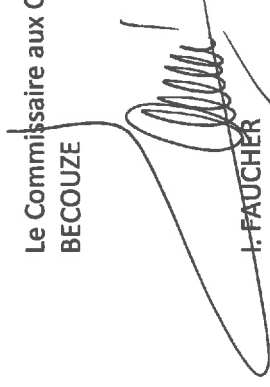
## 3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANGERS, le 26 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes  
BECOUZE



I. FAUCHER  
Associée

Ce rapport comprend 32 pages.

**ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST  
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013**

<b>BILAN ACTIF</b>	<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>AMORTIS-SEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>MONTANT NET</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	105 669	68 456	37 213	2 446
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains et aménagement	848 543	99 872	748 671	738 397
Constructions et aménagement	7 951 982	1 831 692	6 120 289	6 429 554
Matériel et outillage	197 317	143 777	53 540	83 819
Matériel de transport	468 406	431 047	37 359	41 896
Matériel de bureau informatique	125 830	86 393	39 437	25 550
Mobilier	230 015	115 753	114 262	133 198
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
Construction et aménagement	0		0	0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Prêts	15 000		15 000	38 730
Dépôts et cautionnements	1 701		1 701	1 683
<b>TOTAL</b>	<b>9 944 464</b>	<b>2 776 992</b>	<b>7 167 472</b>	<b>7 495 273</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>stocks et en-cours</b>				
Stocks d'articles	16 283		16 283	14 375
Fournisseurs débiteurs.	55 787		55 787	96 334
<b>Créances d'Exploitation</b>				
Clients et comptes rattachés	50 076		50 076	23 183
Personnel et comptes rattachés	60 753		60 753	56 591
Autres créances	179 908		179 908	203 858
Valeurs mobilières de placement	6 101 537		6 101 537	6 001 305
Disponibilités	7 931 820		7 931 820	6 755 486
Charges constatées d'avance	169 844		169 844	120 954
<b>TOTAL</b>	<b>14 566 008</b>	<b>0</b>	<b>14 566 008</b>	<b>13 272 086</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 510 472</b>	<b>2 776 992</b>	<b>21 733 480</b>	<b>20 767 359</b>

**ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST  
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013**

<b>BILAN PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>EXERCICE PRECEDENT</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds de réserves	16 884 406	17 656 373
Report à nouveau	2 037 197	1 067 536
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	411 851	197 695
<b>TOTAL</b>	19 333 454	18 921 604
<b>PROVISIONS</b>		
Autres provisions pour charges	0	0
Provisions pour indemnité retraite	191 866	156 686
Provisions pour médaille du travail	73 500	76 557
<b>TOTAL</b>	265 366	233 243
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 403	158 686
Dettes fiscales et sociales	398 313	330 897
Legs en cours de réalisation	1 574 945	1 122 929
<b>TOTAL</b>	2 134 660	1 612 512
<b>TOTAL GENERAL</b>	21 733 480	20 767 359

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>V°2013/2012</b>
Ventes de marchandises		39 126	50 745	- 11 619
Production vendue, biens		-	-	-
Production vendue, services		16 834	12 919	3 915
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>55 960</b>	<b>63 664</b>	<b>- 7 704</b>
Subvention d'exploitation		258	432	- 174
Reprises amortiss. + provisions		3 057	21 000	- 17 943
Autres produits		5 756 565	4 868 254	888 311
<b>Total produits d'Exploitation (2) (I)</b>		<b>5 815 840</b>	<b>4 953 350</b>	<b>862 490</b>
Achats de marchandises et emballages		27 044	24 418	2 626
Variation de stock mat. prem.		1 908	341	2 249
Achats de matières premières		182 670	151 801	30 869
Autres achats, charges externes (1)		2 300 874	1 896 394	404 480
Impôts et taxes		85 269	65 543	19 726
Salaires et traitements		1 376 445	1 257 235	119 210
Charges sociales		605 224	552 189	53 035
Immos : Dot. aux amortissements		496 082	434 275	61 807
Risques : Dot. provisions		35 180	64 264	- 29 084
Autres charges		639 960	618 200	21 760
transfert de charges		139 642	104 436	35 206
<b>Total charges d'expl. (II)</b>		<b>5 607 197</b>	<b>4 960 224</b>	<b>646 973</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>208 643</b>	<b>6 874</b>	<b>- 215 517</b>
Prod. autres valeurs mobil.		-	-	-
Autres intérêts et prod. ass.		188 441	186 900	1 541
Produits nets / cessions v.m.p.		233	66 572	- 66 340
<b>Total Produits fin. (III)</b>		<b>188 674</b>	<b>253 472</b>	<b>- 64 798</b>
<b>Total Charges fin. (IV)</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>188 674</b>	<b>253 472</b>	<b>- 64 798</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>397 317</b>	<b>246 598</b>	<b>150 719</b>
Produits except.: ope. Gestion/ ex ant		79 018	11 417	67 601
Produits except.: ope. Capital (3)		-	-	-
<b>Total produits except. (V)</b>		<b>79 018</b>	<b>11 417</b>	<b>67 601</b>
Charges except.: ope. gestion		4	10 097	- 10 093
Charges sur ex antérieurs		140	-	140
Charges except.: ope. Capital (2)		2 553	-	2 553
<b>Total charges except. (VI)</b>		<b>2 698</b>	<b>10 097</b>	<b>- 7 399</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>76 320</b>	<b>1 320</b>	<b>75 000</b>
Impôts/produits financiers & activités annexes		61 786	50 223	11 563
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>6 083 532</b>	<b>5 218 239</b>	<b>865 293</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>5 671 681</b>	<b>5 020 544</b>	<b>651 137</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>411 851</b>	<b>197 695</b>	<b>214 156</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>Produits</b>				
Contribution en nature		10 793	10 793	10 793
Bénévolat abandon frais kms		30 703	30 692	11
Prestations de bénévolat		654 804	360 000	294 804
<b>TOTAL</b>		<b>696 300</b>	<b>390 692</b>	<b>305 608</b>
<b>Contributions en nature</b>				
Dons en nature		10 793	10 793	10 793
Bénévolat abandon frais kms		30 703	30 692	11
Prestations de bénévolat		654 804	360 000	294 804
<b>TOTAL</b>		<b>696 300</b>	<b>390 692</b>	<b>305 608</b>

Renvois :

(1) Dont Credit bail

(2) Dont VNC

(3) Dont Prod. des élit d'actif cédés



ANNEXE
--------

## **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La Fondation ACGAO pour l'aide aux personnes déficientes visuelles a été reconnue d'utilité publique par le décret du 4 janvier 2011 du Ministre de l'Intérieur. Les fonds mis en réserves par l'ACGAO au titre de la dotation initiale soit 10 000 000 d'euros pour ladite Fondation ont été libérés à hauteur de 8 800 000 euros au 31/12/13.

Conformément au plan entériné lors de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2008, un versement de 600 000 euros a été inscrit en compte de résultat dans la rubrique « autres charges ».

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1 Cadre légal de référence**

Les comptes de l'exercice 2013 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

### **2.2 Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

### **2.3 Changement de méthode d'évaluation**

Néant

### **2.4 Changement de méthode de présentation**

Néant

## 2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

### 2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur 12 mois.

### 2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Bâtiments (structure) 50 ans
- Bâtiments (charpente, couverture, ravalement...) 15 et 20 ans
- Agencements et installations 10 et 15 ans
- Matériel et outillage 4 et 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Mobilier 5 et 10 ans
- Matériel de bureau 3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 ans

### 2.5.3. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

### 2.5.4. Stocks

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks de marchandises ou objets promotionnels destinés à être vendus. Ils sont valorisés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Des provisions pour dépréciation sont également enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

### **2.5.5. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

### **2.5.6. Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

### **2.5.7. Conversion des éléments en devises étrangères**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.

## 2.6. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

### 2.6.2. Fonds propres

- Réserves pour projets associatifs

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, font l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. La dotation à ces réserves et la constatation de l'utilisation des fonds se réalise lors de l'affectation du résultat annuel.

**106801 RESERVE POUR CONSTRUCTIONS 6 830 440 €**

La réserve initiale de 7 757 K€ a été utilisée pour le financement des constructions suivantes :

Bouchemaine (installation initiale)	4 194 K€
Extension Pont Scorff	520 K€
Centre Y Chatelin	2 458 K€

Soit un total de 7 172 K€  
*(Il reste donc une réserve utilisable d'environ 585 K€)*

Cette réserve diminuera au rythme des amortissements pratiqués sur lesdites constructions :

Réserve initiale	7 757 K€
Amortissements 2008	- 58 K€
Amortissements 2009	- 196 K€
Amortissements 2010	- 197 K€
Amortissements 2011	- 207 K€
Amortissements 2012	- 269 K€
<b>Solde</b>	<b>6 830 K€</b>

### 106802 RESERVE DE FONCTIONNEMENT

**8 093 000 €**

Il a été voté en C.A. que cette réserve devait correspondre à 3 années de fonctionnement.

Cette réserve doit être disponible en liquidité (disponibilités bancaires et placements).

Ce montant correspond à 3 fois la moyenne des 3 dernières années de charges de fonctionnement définies de la manière suivante : Total des charges – (les dépenses liées à la collecte + les charges exceptionnelles + les dotations aux provisions et aux amortissements) avec une tolérance plafonnée à 105 %.

### 106808 RESERVE RECHERCHE

**160 966 €**

Cette réserve avait été constituée en vue d'actions de recherche. Une convention a été signée avec le CNRS le 08/01/2008 pour un montant total de 650 K€. 489 K€ ont déjà été réglés et imputés sur la réserve initiale. Au 31/12/2013 il reste à payer un solde de 161 K€

### 10684 RESERVE POUR FONDATION

**1 800 000 €**

Le versement de 2013 de 600 000 € sera affecté sur cette réserve ainsi que les 2 paiements de 600 000 € à venir (2014/2015)

### 2.6.3. Autres fonds associatifs

NEANT

#### 2.6.4. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Elles comprennent :

Provision Indemnités retraite	191 866 € cf 2.7.7
Provision Médaille du travail	73 500 € cf 2.7.8

#### 2.6.5. Fonds dédiés

NEANT.

#### 2.6.6. Legs en cours de réalisation

Les legs reçus non clôturés sont comptabilisés au compte de bilan « legs en cours de réalisation ». Au 31 décembre 2013, ce sont 13 dossiers qui représentent un total de 1 574 944.59 euros.

### 2.7. Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

#### 2.7.2. Legs et donations inscrits au compte de résultat

##### *Acceptation par le conseil d'administration (des legs, donations et assurances-vie)*

Au moment de l'acceptation de la libéralité, l'association doit constater l'engagement reçu du donateur ou du testateur. Elle n'est cependant pas encore juridiquement entrée en possession du bien donné ou légué tant que le délai d'opposition des autorités préfectorales n'est pas passé.

De ce fait, les donations ou legs reçus sont inscrits en engagements hors bilan. Dans le cas d'une donation, c'est la valeur figurant dans l'acte qui est retenue. Pour un legs, l'association utilisera l'état de l'actif et du passif de succession établi par le notaire.

L'autorisation administrative est donnée expressément par le préfet ou par non opposition dans le délai légal

Il n'y a aucun changement dans la situation juridique de l'association au regard de ce bien. Aucune écriture comptable n'est à réaliser.

Lorsque le délai d'opposition des autorités préfectorales est expiré mais que le bien n'est pas encore réalisé, l'engagement reçu est maintenu en hors bilan, en distinguant les donations et legs ayant fait l'objet d'une acceptation mais pour lesquels le délai d'opposition n'est pas échu de ceux pour lesquels le délai est échu.

##### *Legs en cours de réalisation*

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés et le montant hors bilan est modifié sur la base des versements constatés.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitations perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes.

##### *Réalisation effective et définitive*

Une donation ou un legs ne se constate en produits qu'une fois la réalisation de la libéralité définitivement clôturée (suite à la réception de la reddition de comptes en provenance du notaire).

Le compte correspondant de produit 758 « legs perçus sur opérations clôturées » est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est ainsi soldé pour le bien concerné. Les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

Les legs et donations qui ne sont pas constitués d'immobilisation dont l'association conserve l'usage pour ses besoins de fonctionnement sont comptabilisés en résultats.

A la clôture de l'exercice, les legs affectés par les légataires à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés".

### 2.7.3. Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

### 2.7.4. Subventions de fonctionnement

Subventions de mairies 258 €

### 2.7.5. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

NEANT

### 2.7.6. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspondent :

- Aux déplacements effectués par les familles d'accueil
- A la garde des chiens en pré éducation par les familles d'accueil

Les déplacements sont chiffrés en fonction d'une attestation sur l'honneur établie par la famille et valorisés au tarif en vigueur 0.304 € x 100 634 kms, soit un total de 30 593 €.

Si le nombre approximatif d'acteurs bénévoles est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'association et partant, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre siège. Les outils de suivi mis en place n'ont pas fourni d'éléments suffisamment fiables.

Cependant, en accord avec l'ensemble des écoles fédérées, la FFAC a préconisé d'évaluer la prestation des familles d'accueil en comptabilisant 3 h par jour soit un total de 1095 heures par an valorisées au SMIC et chargées à 35%. Le coût annuel par famille est donc de 13 932 € (12.72 € x 1095 h).

En multipliant le nombre moyen de familles 47 par ce coût annuel de 13 932 euros, le total s'élève à 654 804 €.

- Services rendus non facturés de 2 fournisseurs :

Affichage 2 770 € + frais administratifs vétérinaire 8 023 € = 10 793 €

### 2.7.7. Engagements de retraite

L'association n'a souscrit à aucun régime sur-complémentaire de retraite en faveur de ses salariés actifs ou retraités, ni à aucun avantage de prévoyance ou assimilé qui serait versé à l'issue de la période d'activité. Ses seuls engagements en matière de retraite résultent de l'application des dispositions conventionnelles ou contractuelles concernant le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Ainsi seuls ces derniers engagements sont inscrits au compte de résultat selon la méthode de valorisation suivante :

Cadres et non cadres : ancienneté de	10 à 15 ans	1 mois
	15 à 25 ans	3 mois
	au-delà de 25 ans	6 mois

Les modalités de détermination des indemnités de fin de carrière sont définies par l'accord d'entreprise signé en 1996. Ce régime concerne l'ensemble des salariés bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée.

Le montant de l'indemnité est calculé en retenant le maximum entre l'indemnité légale et l'indemnité prévue par l'accord collectif d'entreprise.

La méthode de calcul retenue est celle des « Unités de Crédit Projetées » (normes IAS19/FAS87), méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière, qui consiste à évaluer les droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.69% ;
- Taux de progression des salaires : 2 % ;
- Taux de charges sociales : cadre 48 % - non cadres 43 % ;
- Taux de sortie des effectifs : moyenne nationale
- Age de départ en fin de carrière : 65 ans ;
- Table de mortalité : TG05.

Le montant de la dotation 2013 s'élève à 35 180 €. La provision au 31/12/2013 est de 191 866 €

### 2.7.8. Médaille du travail

Une gratification liée à la remise de la médaille du travail est un usage à l'ACGAG, elle est calculée de la manière suivante :

Médaille d'argent	20 ans	½ mois
Médaille de vermeil	30 ans	¾ mois
Médaille d'or	35 ans	¾ mois
Grande médaille d'or	40 ans	1 mois

5 médailles ont été remises en 2013 (4 d'argent et 1 de vermeil) ; leur gratification figure dans le compte 6413 pour 7 719 euros.

Le montant de la reprise de provision 2013 s'élève à – 3 057 €. La provision au 31/12/2013 est de 73 500 €

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### 3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

##### 3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions par cession ou mise au rebut	Augmentations/Diminutions iminutions par virement de poste à poste	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement					0
Frais de recherche					0
Concessions, brevets, licences	62 525	43 144	0		105 669
Fonds commercial					0
Autres immobilisations					0
<b>TOTAL</b>	<b>62 525</b>	<b>43 144</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>105 669</b>

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :  
la conception et la création du nouveau logo de l'association  
la campagne pour les Familles d'Accueil

Les principales cessions concernent les actifs et les bénéficiaires: 0

##### 3.1.2 Tableau de variation des amortissements

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Virements de poste à poste de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des frais d'établissement					0
Amortissements des frais de recherche					0
Amortissements concessions, brevets	60 079	8 377	0		68 456
Amortissements fonds commercial					0
Amortissements autres immobilisations					0
<b>TOTAL</b>	<b>60 079</b>	<b>8 377</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68 456</b>



## 3.2 Immobilisations corporelles et amortissements

### 3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice par cession ou mise au rebut	Augmentations/ Diminutions par virement de poste à poste	Brut à la fin de l'exercice
Terrains et aménagements	808 184	40 359			848 543
Constructions	7 906 100	45 882			7 951 982
Installations techniques, matériel et outillages	193 109	4 208			197 317
Autres immobilisations	766 580	60 954	3 281		824 253
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 673 973</b>	<b>151 403</b>	<b>3 281</b>	<b>0</b>	<b>9 822 095</b>

Les variations les plus significatives au cours de l'exercice concernent:

- L'aménagement du centre Yves Chatelin (terrain : 34 562 + bâtiment : 17 614) 52 176 €
- L'aménagement de la construction initiale d'Angers : 28 268 €
- Matériel de bureau et informatique (serveur 15 896 + divers ordinateurs 6 886 + plieuse 8 750) 31 532 €
- Matériel de transport = 1 véhicule 25 446 €

### 3.2.2 Information concernant des éventuelles réévaluations.

NEANT

### 3.2.3 Tableau de variation des amortissements

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Virements de poste à poste	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements aménagements terrains	69 787	30 085			99 872
Amortissements constructions	1 476 546	355 146			1 831 692
Amortissements installations techniques	109 290	34 487			143 777
Amortissements autres immobilisations	565 936	67 986	728		633 194
<b>TOTAL</b>	<b>2 221 559</b>	<b>487 704</b>	<b>728</b>	<b>0</b>	<b>2 708 535</b>

### 3.2.4 Détail des immobilisations en cours

Néant

## 3.3 Immobilisations financières

### 3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice par cession	Augmentation/ Diminution par virement de poste à poste	Brut à la fin de l'exercice
Prêts	38 730	0	23 730		15 000
Autres immobilisations (dépôts/cautionnt)	1 683	18			1 701

### 3.3.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Cumul au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Augmentations/Diminutions par virement de poste à poste	Cumul à la fin de l'exercice
Provision sur prêts					0
Provision sur autres immobilisations					0
TOTAL	0	0	0		0

NEANT

### 3.4 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

L'ensemble des créances et des dettes a une échéance inférieure à un an, à l'exception des éléments suivants :

Créances	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts	15 000	15 000	
Autres immobilisations financières			
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients	50 076	50 076	
Autres créances	240 661	240 661	
Charges constatées d'avance	169 844	169 844	
<b>TOTAL</b>	<b>475 581</b>	<b>475 581</b>	<b>0</b>

Dettes	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Emprunts obligataires convertibles (2)</b>			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:			
à 2 ans au maximum à l'origine			
à plus de 2 ans à l'origine			
<b>Emprunts et dettes financières divers (2)</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 402	161 402	
Dettes fiscales et sociales	398 313	398 313	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Legs en cours de réalisation	1 574 945	1 574 945	
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>2 134 660</b>	<b>2 134 660</b>	<b>0</b>
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			

### 3.4 Valeurs Mobilières de Placement

#### 3.4.1 Composition et estimation du portefeuille

Valeur	Nombre	Valeur comptable brute	Total au 31/12/N	Total au 31/12/N-1	Plus ou moins values latentes au 31/12/N
BNP 0%12-110520 INDX	250 000	1,00	250 000	250 000	26 925
BNP GAR 2016 FCP	500	1 000,78	500 390	500 390	79 855
BNP GAR JUIL 17 P	500	1 000,57	500 285	500 285	37 030
BNP GAR JUIL 20 FCP 3E	2 000	999,99	1 999 980	1 999 980	40
BNP PARIBAS 3,10	1 000 000	1,00	1 000 000	1 000 000	47 227
BNP EUR SEL GAR 2019	1 000	1 000,50	1 000 140	1 000 140	153 425
BNP DOUB GAR DEC 18	750	1 000,68	750 742	750 510	32 566
CIO SOUS EMTNLA461D	2	50 000,00	100 000	0	1 083
TOTAL			6 101 537	6 001 305	378 151

#### 3.4.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des VMP

NEANT

### 3.5 Comptes de régularisation actif

	Exercice	Exercice précédent
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	169 844	120 954
TOTAL	169 844	120 954
<b>PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS</b>		
Créances rattachées à des participations		
Prêts	15 000	38 730
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances (dont subventions à recevoir)	179 908	203 858
TOTAL	194 908	242 588

#### Détail des subventions à recevoir :

NEANT

### 3.6 Fonds associatifs

#### 3.6.1 Fonds propres

- **Tableau de variation des fonds propres**

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
<b>Réserves</b>				0
Réserve indisponible				0
Réserve statutaire ou contractuelle				0
Réserve réglementée				
Autres réserves ( dont projet associatif)	17 656 373	97 000	868 967	16 884 406
Report à nouveau	1 067 536	2 037 197	1 067 536	2 037 197
Résultat comptable de l'exercice	197 695	411 851	197 695	411 851
<b>TOTAL</b>	<b>18 921 604</b>	<b>2 546 048</b>	<b>2 134 198</b>	<b>19 333 454</b>

Dont :

- **Tableau de variation des fonds propres relatifs aux associations affiliées**

NEANT

- **Affectation du résultat propre de l'exercice 2012**

L'affectation du résultat comptable définitivement acquis au 31/12/2012 s'effectue de la façon suivante:  
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 laissent apparaître un excédent de 197 694 €.

Ce résultat tient compte de 868 967 € de charges engagées dans le cadre de projets associatifs financés par des fonds portés précédemment en réserves. Le détail de la consommation de ces réserves pour projets associatifs s'établit de la façon suivante :

- Contribution initiale à la Fondation : 600 000.00 €  
- Dotations aux amortissements des constructions 268 967.00 €

- Consommation de réserves pour projets associatifs 868 967.00 €  
- Excédent de l'exercice + 197 694.12 €  
**- Résultat économique à affecter** 1 066 661.12 €  
+ Report à Nouveau 1 067 535.55 €  
**Total à affecter** 2 134 196.67 €

**Affectation :**

- aux fonds de réserve de fonctionnement 97 000.00 €  
- Solde à affecter au compte « report à nouveau » 2 037 196.67 €

- **Tableau de variation des réserves pour projet associatif**

<b>Réserves pour projet associatif</b>				
<b>Intitulé des projets</b>	<b>Montant début de l'exercice</b>	<b>Augmentation de l'exercice</b>	<b>Diminution de l'exercice consommation par affectation du résultat</b>	<b>Montant fin d'exercice</b>
Constructions	7 099 407		268 967	6 830 440
Fonctionnement	7 996 000	97 000		8 093 000
Recherche	160 966			160 966
Fondation	2 400 000	0	600 000	1 800 000
<b>TOTAL</b>	<b>17 656 373</b>	<b>97 000</b>	<b>868 967</b>	<b>16 884 406</b>

- **Écart de réévaluation**

L'écart de réévaluation enregistre l'écart constaté entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable à l'occasion de l'opération de réévaluation de l'immeuble. NEANT

### 3.6.2 Autres fonds associatifs

- **Tableau de variation des autres fonds associatifs**

NEANT

- **Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme de l'exercice**

NEANT

- **Droits des propriétaires**

NEANT

### 3.7 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Virement de poste à poste	Provisions en fin d'exercice
			Part Utilisée	Par Non Utilisée		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	233 243	35 180	3 057	0	0	265 366
Provisions pour litiges	0		0			0
Provisions pour garanties données aux usagers						0
Provisions pour risques d'emploi						0
Provisions pour amendes et pénalités						0
Provisions pour amendes des personnes handicapées						0
Provisions pour grosses réparations						0
Autres provisions pour risques et charges	233 243	35 180	3 057	0		265 366
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	0	0			0	0
sur immobilisations:						
incorporelles						0
corporelles						0
financières						0
sur stocks et en cours						0
sur comptes usagers et comptes rattachés						0
autres provisions pour dépréciation						0
<b>TOTAL</b>	<b>233 243</b>	<b>35 180</b>	<b>3 057</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>265 366</b>

Dont	dotations	reprises
d'exploitation	35 180	3 057
financières		
exceptionnelles		

Commentaire sur les variations de provisions significatives: NEANT

Commentaire sur les risques éventuels connus à la clôture et non provisionnés : NEANT

Commentaires sur les risques éventuels connus après la clôture et non provisionnés : NEANT

Commentaire sur les reprises de provision comptabilisées au cours de l'exercice pour lesquelles les provisions sont sans objet à la clôture : NEANT

### 3.8 Tableau de suivi des fonds dédiés

NEANT

#### 3.8.1 Tableau de variation des fonds dédiés

NEANT

#### 3.8.2 Affectation au cours de l'exercice de fonds non affectés initialement

NEANT

3.8.3 Fonds dédiés non movimentés au cours de l'exercice  
NEANT

21

3.9 Comptes de régularisation passif

	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
<b>CHARGES A PAYER</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	161 402	158 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 313	330 897
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes - legs en cours de réalisation	1 574 945	1 122 929
<b>TOTAL</b>	<b>2 134 660</b>	<b>1 612 512</b>

3.10 Comptes d'actif et de passif relatifs aux opérations avec les associations affiliées

Comptes	Libellé	Nom de l'entité liée	Montant fin d'exercice
411xxx	C/lient		
45171	Contribution de fonctionnement à recevoir	FFAC	68 623
4517014	Contribution de fonctionnement à recevoir	AFH2A	10 387
4517012	Paiement à recevoir	RONCQ	1 344
16xxxx	Prêt reçu		
27481	Prêt accordé	TOULOUSE	0
	Provision pour dépréciation prêt		
	Charges constatés d'avance		
	Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL</b>		<b>80 354</b>



#### 4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1 Détail et variation des produits d'exploitation

	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent	Variation N/N-1
Dons	3 144 042	2 899 299	244 743
Legs	2 420 682	1 853 306	567 376
Mécénat			
Sous-total recettes propres	5 564 724	4 752 605	812 119
Subventions	258	432	-174
Contributions	191 841	115 649	76 192
Autres produits	55 960	63 664	-7 704
reprise amort + provisions	3 057	21 000	-17 943
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 815 840</b>	<b>4 953 350</b>	<b>862 490</b>

##### 4.2 Ventilation des subventions acquises par bailleur

NEANT

##### 4.3 Contributions volontaires en nature valorisées

- Bénévolat

	Situation en N	Situation en N-1	Variation N/N-1
Nombre de personnes concernées	47	50	-3
Nombre d'heures effectuées	51 465	28 800	22 665
Valorisation des heures effectuées	654 804	360 000	294 804

- Kilomètres abandonnés : 100 634 kms x 0.304 € = 30 593 €
- Abandon de frais des bénévoles : 110 €
- Mise à disposition de locaux et/ou de terrains : NEANT
- Mise à disposition de matériel : NEANT
- Contributions en nature : 10 793 €  
affichage gratuit 2 770 € + frais de gestion administrative d'un vétérinaire 8 023 €

##### 4.4 Tableau des engagements de crédit-bail

NEANT

#### 4.5 Formation du résultat financier

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	186 900	
Autres intérêts et produits assimilés	188 441	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP	233	66 572
<i>Total</i>	188 674	253 472
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
<i>Total</i>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	188 674	253 472

#### 4.6 Produits et charges exceptionnels

<b>Les produits exceptionnels sont principalement constitués par :</b>	
Les produits exceptionnels de l'exercice	
Les produits exceptionnels sur exercices antérieurs	79 019
<b>TOTAL</b>	<b>79 019</b>
<b>Les charges exceptionnelles sont principalement constituées par :</b>	
Les charges exceptionnelles de l'exercice	2 558
Les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	140
<b>TOTAL</b>	<b>2 698</b>

#### 4.7 Comptes de produits et charges relatifs aux opérations avec les associations affiliées

Comptes	Libellé	Nom de l'entité liée	Montant fin d'exercice
6281	Cotisations	FFAC	85
6282	Cotisations	AFH2A+ CESECAH	185
6333	Frais de formation	AFH2A	30 700
6251	Frais de déplacement / Roncq	RONCQ	144
6253	Contribution de fonctionnement	FFAC	49 065
62541	Contribution de fonctionnement	AFH2A	5 270
6411	Contribution de fonctionnement	FFAC	114 545
641	Contribution de fonctionnement	AFH2A	22 961
641	Rétrocession salaire	RONCQ	1 200
75881	Contribution de fonctionnement reçue	FFAC	163 610
758832	Contribution de fonctionnement reçue	AFH2A	28 231
791	Transfert charges	RONCQ	1 344

#### 5. AUTRES INFORMATIONS

##### 5.1 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	5	5
Agent de maîtrise et techniciens	22	23
Employés	22	19
TOTAL	49	47

L'effectif moyen équivalent temps de l'année est de 45.3 (25.5 femmes + 19.8 hommes)

##### 5.2 Contributions volontaires en nature non valorisées

- Bénévoles

##### 5.3 Conventions particulières

Au plan national, l'association a versé en 2011 un prêt à l'association de Toulouse sans but lucratif. Ce prêt est intégralement remboursé au 31/12/13. Il n'y a aucun autre lien avec d'autres structures.

##### 5.4 Rémunération des dirigeants salariés et élus

###### 5.4.1 Rémunération des dirigeants salariés

Le montant global des rémunérations versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé, en 2013, à 203 529 €.

#### 5.4.2 Rémunération des dirigeants élus

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. Seuls, les frais engagés à l'occasion de leur mission sont remboursés sur présentation des justificatifs.

### 5.5 Informations relatives

#### A) aux chiens

- chiens-guides d'aveugle : : 19
- Nombre de chiens éduqués dans l'année : 31
- Nombre de chiens en cours de formation au 31/12/2013 : 19
- Nombre de chiens remis dans l'année

- chiens d'utilité à la personne : 11
- Nombre de chiens éduqués et remis

#### B) à l'élevage

Nombre de chiots nés au centre Y Chatelin : 56

Nombre de portées : 6

#### C) aux cannes électroniques

Nombre de cannes remises dans l'année : 39

#### D) à la locomotion

- Nombre de personnes déficientes visuelles prises en charge : 121
- 7 stages au sein de l'association
- 284 visites à domicile
- Soit l'équivalent de 322 jours de prestation

#### E) à l'accompagnement des déficients visuels

Nombre d'équipes (chien+maître de chien) suivies : 129

#### F) à l'Aide à la Vie Journalière

- Nombre de personnes déficientes visuelles prises en charge : 20
- 2 stages au sein de l'association
- 35 visites à domicile
- Soit l'équivalent de 50 jours de prises en charge

Pour l'ensemble de nos activités, 157 personnes ont été hébergées au sein de l'association.

### 5.6 Evènements postérieurs intervenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

## 6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 6.1 Engagements donnés et engagements reçus

Les engagements hors bilan recensés sont les suivants :

<b>DONNES</b>	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
Contribution à verser à la Fondation	1 200 000	1 800 000
Sûretés réelles consenties ( hypothèques, nantissements)		
Droit d'usage de locaux concédés par l'association		
Redevances de crédit-bail		
Engagement en matière de pensions et retraites		
Autres informations significatives		
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 800 000</b>
<b>RECUS</b>	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
Legs et donations autorisés par un organisme de tutelle (Préfecture)		
Legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents (CA)	3 170 655	4 521 521
Ressources en nature stockés si elles représentent une valeur significative et que l'inventaire puisse être fait et valorisé		
Garanties, cautions obtenues		
Droit d'usage de locaux		
Biens reçus en crédit-bail		
Autorisation de découverts		
Autres informations significatives		
<b>TOTAL</b>	<b>3 170 655</b>	<b>4 521 521</b>

### 6.2 Détail des engagements relatifs aux legs et donations

<b>LEGS ET DONATIONS AU 31/12/2012</b>	<b>Nombre de legs</b>	<b>Mobilier / financier</b>	<b>Immobilier</b>	<b>Total</b>
Legs et donations autorisés par un organisme de tutelle				
Legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents	63	1 575 229	1 595 426	3 170 655
<b>TOTAL</b>		<b>1 575 229</b>	<b>1 595 426</b>	<b>3 170 655</b>

### **6.3 Droit individuel à la formation**

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en contrat à durée indéterminée, un droit individuel à la formation d'une durée de 21 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans, mais plafonné à 126 heures.

Le volume cumulé de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation au 31/12/2013 est de 3 994 heures.

### **6.4 Honoraires des commissaires aux comptes**

Montant des honoraires:

- Contrôle légal des comptes : 20 650 € TTC

## 7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

## ACGAO - CER

TABLEAU DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC  
2013

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 801 681</b>	<b>2 801 681</b>	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>5 444 208</b>	<b>8 674 698</b>
1.1. Réalisées en France	2 801 681	2 801 681	<b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	5 444 208	5 444 208
Actions réalisées directement	2 801 681	2 801 681	1.1 Dons et legs collectés	5 444 208	
Centre d'éducation des chiens	1 487 272	1 487 272	- Dons manuels non affectés	3 023 525	
Centre d'élevage	124 691	124 691	- Dons manuels affectés		
Aides aux déficients visuels	569 718	569 718	- Legs et autres libéralités non affectés	2 420 683	
Fondation	600 000	600 000	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0			
1.2. Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 484 897</b>	<b>1 484 897</b>	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 484 897	1 484 897	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>		
Frais relatifs aux collectes de dons	1 181 601	1 181 601			
Frais de traitement des dons	90 261	90 261			
Frais relatifs aux legs	160 901	160 901			
Frais relatifs à l'ensemble de ces actions	52 734	52 734			
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 349 923</b>	<b>1 326 874</b>	<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>258</b>	<b>258</b>
Frais de fonctionnement	770 009	770 009			
Achats d'articles et frais de traitement	22 046	22 046			
Dotations aux amortissements	164 778	164 778	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>636 008</b>	<b>636 008</b>
Dotations et frais sur utilisations de réserves	331 304	331 304	- Autres produits d'exploitation	64 854	64 854
charges exceptionnelles VNC immos cédées	0	0	- Produits financiers	188 674	188 674
Charges exc/ legs couvertes par des provisions	0	0	- Autres produits	382 481	382 481
Impôt société sur les activités annexes	1 003	1 003	0	0	0
Impôt société sur les produits financiers	60 783	60 783	- Produits exceptionnels Cession d'immobilisations		
<b>TOTAL</b>	<b>60 783</b>	<b>60 783</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>5 696 501</b>	<b>5 613 452</b>	<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 080 475</b>	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>35 190</b>		<b>II- REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>3 057</b>	
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>			<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES ET NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>411 851</b>		<b>IV- VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	<b>6 083 532</b>		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
<b>VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.</b>		<b>194 547</b>	<b>VI- TOTAL GENERAL</b>	<b>6 083 532</b>	<b>5 632 882</b>
<b>VI- Neutralisations des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>-238 272</b>	<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>5 569 727</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>8 737 798</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	685 507		Bénévolet	654 804	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	10 793	
Frais de fonctionnement et autres charges	10 795		Dons en nature	30 709	
<b>Total</b>	<b>696 300</b>		<b>Total</b>	<b>696 300</b>	

Le compte d'emploi des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée par le règlement n° 2008-12 suite à l'avis n° 2008-08 du conseil national de la comptabilité du 03 avril 2008 portant sur les organismes faisant appel à la générosité du public. Ce nouveau règlement homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008 modifie la méthode d'établissement des comptes sociaux depuis le 01.01.2009 (1ère année d'application du CER).

## 7.1 Principes généraux d'établissement du CER

Le compte d'emploi des ressources englobe l'ensemble des ressources et des emplois. Il fait apparaître, d'une part, les emplois présentés par destination et d'autre part, les ressources inscrites par nature sans compensation possible entre les deux.

Pour ce faire, il est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour :

- Donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois ;
- Expliquer l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ;
- Permettre un suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours.

Le total des ressources correspond au total des produits du compte de résultat, et celui des emplois, à celui des charges du compte de résultat, mais avec des ventilations analytiques propres au compte d'emploi. Les colonnes 1 & 2 du tableau intègrent la totalité des ressources et des emplois en adéquation avec les charges et les produits du compte de résultat (6 083 532 €). Le total des débits et des crédits du CER est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

Les ressources sont présentées selon la ventilation suivante:

- Ressources collectées auprès du public ;
- Autres fonds privés ;
- Subventions et autres concours publics ;
- Autres produits d'exploitation ;
- Autres produits.

Les emplois sont présentés selon la ventilation suivante:

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Sous la rubrique « missions sociales », sont uniquement présentées les dépenses des activités qui relèvent des statuts à savoir :

Education et remise de chiens guides d'aveugles  
Aide aux déficients visuels (AVJ, locomotion, etc, Fondation)

Dans le compte d'emploi, sont clairement distingués les frais d'appel à la générosité du public destinés à susciter des dons et legs, en particulier:

Frais d'appel à la générosité  
Traitements des dons  
Frais relatifs aux legs



## 7.2 Tableau de passage du compte de résultat au CER

La ventilation des dépenses de l'association dans le compte d'emploi s'effectue grâce à la comptabilité analytique avec pour objectif le respect de la volonté des donateurs, notamment en n'affectant pas de charges de frais de fonctionnement général dans les rubriques « missions sociales » et « frais de recherche de fonds ».

Sous la rubrique « missions sociales », sont rattachées les dépenses suivantes :

- Frais relatifs aux familles d'accueil
- Frais d'élevage et d'éducation
- Frais de remises et d'accompagnement des déficients visuels
- Salaires et autres charges liées à l'éducation des chiens
- AVJ et aide informatique
- Frais relatifs à la canne électronique

Les frais de recherche de fonds destinés à susciter des dons et legs sont clairement distingués des autres frais de communication.

De même, les frais généraux indirects et les frais de communication, hors dotations aux provisions, sont systématiquement imputés en totalité sous la rubrique «frais de fonctionnement».

## 7.3 Ressources collectées sur 2013 au compte de résultat

Les ressources de l'association sont constituées à 89,49 % des produits issus directement de la générosité du public et à 10.51 % autres produits, notamment de produits financiers.

### *Ressources collectées auprès du public*

Les ressources collectées auprès du public de l'exercice 2013 se décomposent comme suit:

- Les collectes et dons : 3 023 525 €
- Les legs perçus sur opération clôturées : 1 610 440 €
- Les contrats d'assurance sur opérations clôturées : 810 243 €

### *Autres produits liés à l'appel de la générosité du public*

Ces autres produits correspondent, comme les exercices précédents, aux reversements des associations départementales

### *Autres fonds privés*

Aucun fonds privés n'a été perçu ou n'est à percevoir au titre de l'exercice 2013.

### *Subventions*

Le montant des subventions perçues au titre de 2013 s'élève à 258 €.

### *Autres produits*

Ils comprennent essentiellement:

Ventes d'articles et activités annexes	: 55 960 €
Cotisations	: 8 894 €
Autres dons (partenaires et reversement départements)	: 111 622 €
Contributions FFAC et AFH2A	: 191 841 €
Produits exceptionnels et s/exercice antérieur	: 79 018 €

#### 7.4 Suivi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures

Le CER reprend en "A nouveau" (Colonne 4, T1) le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice (8 674 638 €).

Il est déterminé selon la méthode transitoire prévue par le règlement comptable : il est égal au montant des réserves provenant de ressources collectées auprès du public, diminuées des valeurs nettes comptables des immobilisations.

#### 7.5 Emplois de l'exercice

##### *Faits relatifs aux missions sociales*

Education des chiens  
Aide aux déficients visuels  
Dotations de la Fondation ACGAO

##### *Faits relatifs à la recherche de fonds*

Les appels à la générosité du public ont été effectués à travers l'organisation de campagnes de communication  
Les frais de ces appels à la générosité peuvent être classés comme suit :

Bulletins trimestriels  
Relance  
Prospection

##### *a- Coûts relatifs aux frais d'appels et de traitement des dons comprenant :*

Messages – conseils marketing  
Affranchissement

##### *b- Les coûts relatifs aux frais d'appel et de traitement des legs qui correspondent aux :*

Annonces  
Suivi des dossiers de legs

##### *Frais de fonctionnement*

Ces frais sont relatifs aux:

Charges eau, électricité, gaz, assurances, entretien des locaux, honoraires, téléphone, affranchissements, salaires et charges salariales...

##### **Dotations aux provisions:**

Elles comprennent, principalement, pour l'exercice 2013 :

Complément retraite

## 7.6 Affectation des emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013

La colonne ressources du tableau est subdivisée pour isoler et reconstituer les ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice. (5 632 882 €)

La colonne emplois est également subdivisée pour faire apparaître les emplois au cours de l'exercice des seules ressources collectées auprès du public (colonne 3).

Le total de ces emplois s'élève pour l'exercice 2013 à 5 613 410 €.

## 7.7 La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financée par les ressources collectées auprès du public

La colonne emplois comprend également la part des immobilisations brutes d'un montant significatif financées sur l'exercice par les ressources collectées auprès du public. Leur montant s'élève en 2013 à 194 547 €. Les dotations d'amortissements déjà prises en compte au niveau du compte de résultat sont neutralisées (238 272 €).

## 7.8 Suivi des ressources collectées auprès du public

Le solde disponible des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées sur l'exercice (8 737 793 €) sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

Ce solde se calcule, en synthèse du CER, comme suit :

Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées en début d'exercice	8 674 638
Total des ressources collectées auprès du public en 2013	5 632 882
Total des emplois financés de l'exercice inscrits au compte de résultat de 2013	-5 613 452
Acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public en 2013	-194 547
Neutralisations des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public	238 272
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées en fin d'exercice	8 737 793

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 reconnue d'utilité publique

Adresse : 1, rue des Brunelleries - BOUCHEMAINE

49913 ANGERS CEDEX 09

*Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées  
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2013*

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**1 - Nature et objet : fonds de dotation affecté à l'ACGAO**

Entité bénéficiaire : FONDATION VISIO

Modalités : un fonds de dotation d'un montant de 600 K€ a été versé au bénéfice de la fondation.

**2 - Nature et objet : sous-location immobilière**

Entité bénéficiaire : FONDATION VISIO

Modalités : un bureau a été mis à disposition au sein des locaux de l'association pour un loyer annuel de 6,6 K€ HT. La charge de la période s'éleve à 5 K€.

**3 - Nature et objet : mise à disposition de personnel**

Entité bénéficiaire : FONDATION VISIO

Modalités : les temps passés par Monsieur Hans DAMM et Madame Corinne SOURCE pour le suivi administratif de la fondation sur 2013 ont été re facturés, à hauteur de 41 K€.

**4 - Nature et objet : sous-location immobilière**

Entité bénéficiaire : S.A.S.U. VISIOPTRONIC

Modalités : un bureau a été mis à disposition au sein des locaux de l'association pour un loyer annuel de 5 K€ HT. La charge de la période s'éleve à 2,5 K€.

Fait à ANGERS, le 26 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes  
BECOUBE



I. FAUCHER  
Associée